



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS**

**Le 28 septembre**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à La Balme de Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.**

**Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 septembre 2023**

**Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 24 - votants 32.**

### **Présents :**

Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Sophie FORNUTO, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT

### **Procurations :**

Pierre AGERON à Karine FALCONNAT  
Carole BERNIGAUD à Fabienne DREME  
Jacqueline CECCON à Christiane MICHEL  
François DAVIET à Sylvie LE ROUX  
Virginie FRANCOIS à Rocco COLELLA  
Yves GUILLOTTE à Christian BOCQUET  
Michel PASSETEMPS à Henri CARELLI  
Brigitte TERRIER à Yvan SONNERAT

**Secrétaire de séance :** Elodie DONDIN

### **N° 2023-84 : Décision modificative n° 1 – Budget annexe de l'eau potable**

*Monsieur Christophe GUITTON, Vice-Président délégué aux finances, rapporteur*

Vu la délibération n° 2023-38 du 5 avril 2023 portant vote du budget annexe de l'eau potable – Budget 2023,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits pour plusieurs opérations d'investissements (chapitre 23 – Immobilisations en cours) pour lesquelles les crédits 2023 se révèlent insuffisants, suite à actualisation de prix et réceptions de notifications,

Considérant que l'équilibre budgétaire est permis en revoyant à la baisse les prévisions de dépenses d'investissements sur le chapitre 21 (Immobilisations corporelles),

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**adopter** la décision modificative n° 1 du budget annexe de l'eau potable 2023 telle que présentée ci-après,

➤ pour sa section d'investissement à la somme de **0.00 €** :

Budget annexe de l'eau potable - section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
chapitre	libellé	VOTE	chapitre	libellé	VOTE
21	Immobilisations corporelles	-166 000,00 €			
23	Immobilisations en cours (opération 114)	20 000,00 €			
23	Immobilisations en cours (opération 126)	20 000,00 €			
23	Immobilisations en cours (opération 133)	6 000,00 €			
23	Immobilisations en cours (opération 134)	20 000,00 €			
23	Immobilisations en cours (opération 136)	80 000,00 €			
23	Immobilisations en cours (opération 137)	20 000,00 €			
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00 €</b>	<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00 €</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>

- D'**autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes se rapportant à la présente délibération.

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Président,  
Henri CARELLI



La secrétaire de séance,  
Elodie DONDIN